

Munissez-vous de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus déclarés en 2019.

ETES VOUS ELIGIBLE A LA SUBVENTION ANCV ?

Pour être éligible à l'aide ANCV le montant indiqué sur la ligne **REVENU IMPOSABLE** ne doit pas dépasser le montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de votre nombre de part(s) .

Nombre de parts fiscales	1 part	1.5 parts	2 parts	2.5 parts	3 parts	Ajouter 5 032€ par 1/2 part supplémentaire
Personne seule	14 997€	20 029€	25 061€	30 093€	35 125€	
Couple marié ou pacsé			28 253€	33 285€	38 317€	

DETERMINER VOTRE TRANCHE DE REVENUS

Pour déterminer votre tranche de revenus afin de connaître l'aide de l'ANGDM, il vous suffit de prendre le montant figurant sur la ligne « **REVENU BRUT GLOBAL** » de votre avis d'impôt.

Tranches de revenus	Tranches de revenus personne seule	Tranches de revenus personne seule (1,5 parts)	Tranches de revenus couple (2 parts)	Tranche de revenus couple (2,5 parts)
Tranche 0	< ou = à 10 032€	< ou = à 13 908€	< ou = à 15 588€	< ou = à 19 464€
Tranche 1	De 10 032,01€ à 10 152 €	de 13 908,01€ à 14 556€	de 15 588,01€ à 17 652€	de 19 464,01€ à 22 056€
Tranche 2	de 10 152,01 à 10 836€	de 14 556,01 à 15 540€	de 17 652,01€ à 18 828€	de 22 056,01€ à 23 532€
Tranche 3	de 10 836,01 à 12 276€	de 15 540,01€ à 17 424€	de 18 828,01€ à 20 640€	de 23 532,01€ à 25 788€
Tranche 4	De 12 276,01 à 14 388€	de 17 424,01€ à 20 184€	de 20 640,01€ à 23 148€	de 25 788,01€ à 28 944€
Tranche 5	De 14 388,01 à 15 060€	de 20 184,01€ à 21 072€	de 23 148,01€ à 24 036€	de 28 944,01€ à 30 048€
Tranche 6	De 15 060,01 à 18 812€	de 21 072,01€ à 23 220€	de 24 036,01€ à 25 668€	de 30 048,01€ à 32 076€
Tranche 7	De 16 812,01 à 19 236€	de 23 220,01€ à 26 436€	de 25 668,01€ à 28 836€	de 32 076,01€ à 36 036€
Tranche 8	De 19 236,01 à 23 856€	de 26 436,01€ à 32 508€	de 28 836,01€ à 34 572€	de 36 036,01€ à 43 224€
Tranche 9	≥ à 23 856€	> à 32 508€	> à 34 572€	> 43 224€

COÛT DU SEJOUR ET DU TRANSPORT

Une fois que vous avez déterminé votre tranche de revenus , reportez vous au tableau ci-dessous pour connaître le coût de votre séjour et de votre transport.

	Coût du SEJOUR par personne éligible à la subvention ANCV	Coût du SEJOUR par personne NON éligible à la subvention ANCV	Coût du TRANSPORT par personne
TRANCHE 0	25 €	41 €	Gratuit
TRANCHE 1	50 €	82 €	Gratuit
TRANCHE 2	87 €	143 €	Gratuit
TRANCHE 3	112 €	184 €	17 €
TRANCHE 4	175 €	287 €	17 €
TRANCHE 5	175 €	287 €	27 €
TRANCHE 6	212 €	348 €	33 €
TRANCHE 7	212 €	348 €	38 €
TRANCHE 8	250 €	410 €	38 €
TRANCHE 9	250 €	410 €	38 €

Nous vous rappelons que la subvention ANCV pour le dispositif « Seniors En Vacances » **ne peut être accordée qu'une seule fois par année civile quel que soit l'organisateur du séjour.**

Dans le cas où vous auriez déjà participé à un séjour ANCV Seniors en Vacances en 2021, c'est le montant « personne non éligible à la subvention ANCV » qui vous sera appliqué pour ce séjour.

Si vous avez déjà participé à un séjour « Seniors en Vacances » organisé par l'ANGDM en partenariat avec l'ANCV les années précédentes, l'Agence est susceptible de ne pas retenir votre demande dans un souci d'équité envers les personnes qui n'ont pas encore bénéficié de nos offres de séjours.

Avant d'envoyer votre dossier d'inscription, veuillez vérifier que votre enveloppe contient les documents suivants :

- **bulletin d'inscription complété et signé**
- **Copie de toutes les pages de votre avis d'impôts 2020 sur les revenus 2019**
- **Un exemplaire du formulaire « Programme Seniors en Vacances » complété et signé (un exemplaire par couple ou un exemplaire par personne seule)**
- **Copie recto verso de la carte d'identité de chaque participant au séjour**

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date limite d'inscription ne pourra pas être pris en compte.

Veillez à bien remplir les « informations pratiques pour le bon déroulement de votre séjour » (allergie, régime alimentaire, canne, déambulateur...)

Date limite d'inscription : 25 Octobre 2021

Une fois votre inscription validée par votre paiement, vous recevrez par courrier, au maximum 8 jours avant la date du départ, une convocation de l'autocariste précisant l'horaire de départ et l'adresse du point de ramassage.

L'Agence vous propose également des sorties à la journée au départ de votre région ainsi que des séjours longs de 2 semaines (voir brochure vacances 2021).

Pour recevoir les programmes c'est simple ! Donnez vos coordonnées et votre adresse mail ou votre adresse postale à :

Centrale de Réservation de l'ANGDM

110 avenue de la Fosse 23

CS 50019

62 221 Noyelles sous Lens

Tel : 03.21.79.77.00

Mail : vacancescentrale@angdm.fr

Les programmes des sorties et séjours sont également disponibles sur notre site Internet www.angdm.fr, rubrique Nos prestations / Vacances / Bénéficiaires de la région Grand Sud.

Infos COVID

Les centres de vacances vous reçoivent dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

En fonction des conditions sanitaires en vigueur à la date du séjour :

- celui-ci est susceptible d'être reporté ou annulé
- Vous devrez présenter votre « **Pass sanitaire** »



Votre coordinatrice régionale GRAND SUD

Françoise PASSERON

loisirsvacances.Sud@angdm.fr